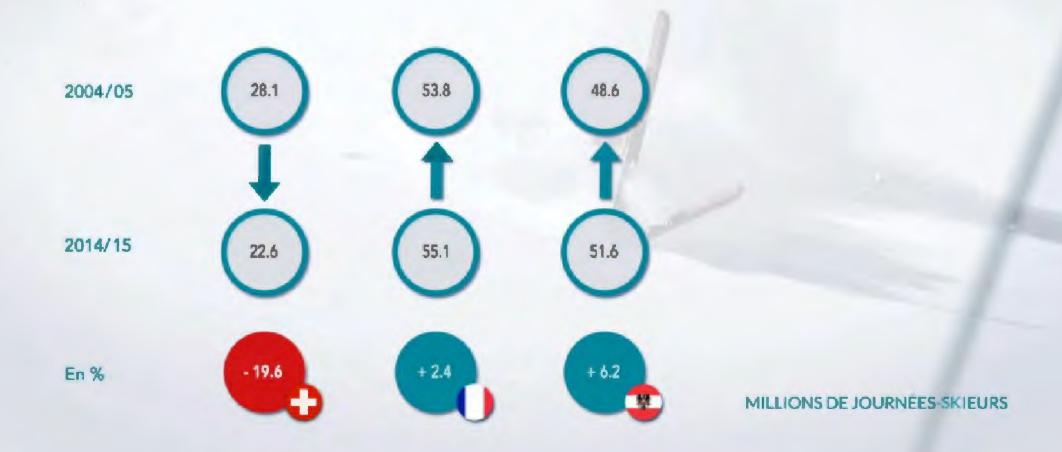




Journée du Territoire 2017

Neuchâtel le 27 octobre 2017

# Une importante chute de fréquentation des stations de ski suisses:





La prolifération des résidences secondaires a généré

Une perte de lits à louer

Une baisse de fréquentation

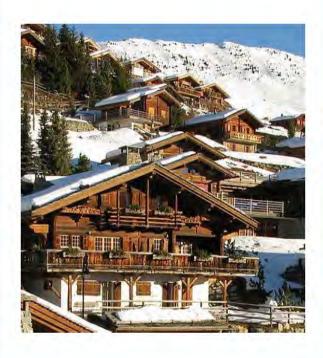
Une culture du profit à court terme

La privatisation des profits et l'étatisation des coûts

### Types d'hébergement touristique

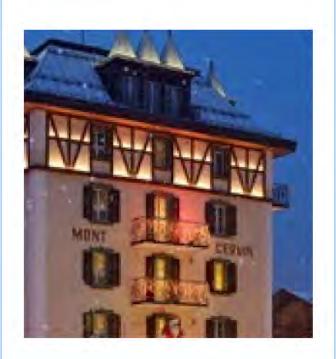
### Résidence secondaire

Propriétaire



### Hôtel et Garni

**Vacanciers** 



### Hébergement structuré

**Vacanciers** 



### **Avantages**

#### Résidence secondaire

- ✓ Profits élevés à court terme
  - ✓ Droits de mutation 3 %
  - ✓ Commission d'agence 3 à 5 %
  - ✓ Impôts sur les plus-values
  - ✓ Marge promoteur
- ✓ Facile à financer
- ✓ Clientèle captive

### Hôtel et Garni

- ✓ Génère beaucoup de nuitées (80 à 100 n/an)
- ✓ Contribue fortement au financement des infrastructures touristiques et aux animations
- ✓ Nécessite moins de surface bâtie
- ✓ Pour un franc investi dans le logement le vacanciers dépense cinq francs

#### Hébergement structuré

- √ Génère beaucoup de nuitées (60 à 80 n/an)
- ✓ Contribue fortement au financement des infrastructures touristiques et aux animations
- ✓ Nécessite moins de surface bâtie
- ✓ Pour un franc investi dans le logement le vacanciers dépense cinq francs
- ✓ Moins cher en exploitation qu'un hôtel

### Inconvénients

#### Résidence secondaire

- ✓ Faible occupation, lits froids (20 à 30 n/an)
- ✓ Contribue peu aux infrastructures touristiques par l'achat d'un abonnement
- ✓ Le propriétaire se lasse vite des animations proposées
- ✓ Le bénéfice de promotion est rarement réinvesti dans les infrastructures touristiques

### Hôtel et Garni

- ✓ Coût d'exploitation très élevés
- ✓ Peu rentable
- ✓ Difficile à financer
- ✓ Clientèle à fidéliser

### Hébergement structuré

- ✓ Difficile à financer
- ✓ Clientèle à fidéliser

### Exemple comparatif

Le lit hôtelier ou l'hébergement structuré contribuent plus au développement durable d'une destination que la Résidence secondaire

	nombre de lits	nuitées par lit	nuitées totales	prix d'un forfait de ski	chiffre d'affaires RM
Résidences secondaires Hôtels Hébergement stucturé	8'000 1'000 1'000	30 100 80	240'000 100'000 80'000	30 30 30	7'200'000 3'000'000 2'400'000
Totaux	10'000	00	420'000	30	12'600'000

	nombre de lits	nuitées par lit	nuitées totales	prix d'un forfait de ski	chiffre d'affaires RM
Résidences secondaires	2'000	30	60'000	30	1'800'000
Hôtels	4'000	100	400'000	30	12'000'000
Hébergement structuré	4'000	80	320'000	30	9'600'000
Totaux	10'000		780'000		23'400'000



Nbre de lits 50'000 Chiffre d'affaires RM 16 millions



### AVORIAZ 1800

Nbre de lits 17'500 Chiffre d'affaires RM 43 millions

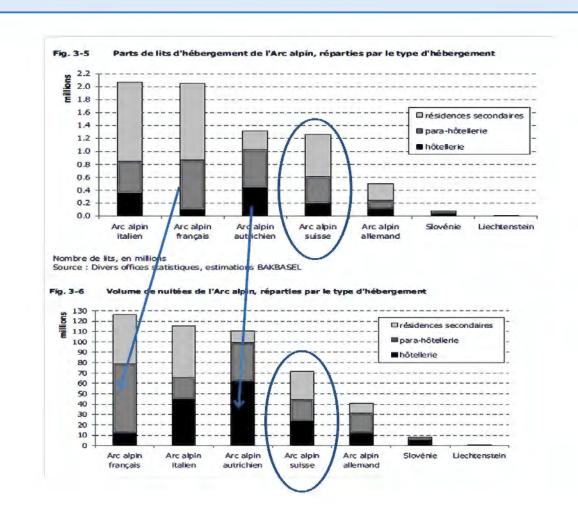
## Le type d'hébergement influe directement sur la capacité d'une destination à générer des nuitées

### Autriche:

1'300'000 lits génèrent 110'000'000 de nuitées

#### Suisse:

**1'250'000** lits génèrent seul. **70'000'000** de nuitées



### Le redressement du tourisme alpin suisse passe par un rééquilibrage des structures d'hébergement

- ✓ Stopper la construction de résidences secondaires
- ✓ Construire de nouveaux hôtels et des hébergements structurés

### Attention aux lois mal adaptées

- ✓ A l'origine l'interdiction de vente aux étrangers était rattachée à la surface au sol ; conséquence l'apparition de tours comme celles d'Aminona à Montana.
- ✓ La LAT pourrait aboutir aussi à une densification de l'existant peu profitable au tourisme
- ✓ La Lex Weber est une mauvaise réponse à une bonne question. Il n'y a pas de lien entre la taille d'une commune et l'importance de sa destination touristique. On risque de favoriser la construction de résidences secondaires dans des zones où les infrastructures touristiques manquent.
- ✓ La Lex Weber conserve la possibilité de financer des hôtels par la construction de résidences secondaires (20 %). Le risque existe de se retrouver avec des hôtels non rentables.

Le développement touristique a surtout besoin d'un aménagement responsable du territoire par les acteurs locaux qui passe par une prise de conscience des défis à venir.

### D'un tourisme de construction à un tourisme d'exploitation

- ✓ Faire le deuil du modèle touristique basé sur la vente de résidences secondaires
- ✓ Renoncer aux profits à court terme afin de privilégier un rendement sur le long terme
- ✓ Replacer au centre des préoccupations le vacancier
- ✓ Gagner sa vie sur la vente d'expériences touristiques

### Réinventons le tourisme

Il faut revenir aux sources:

"Faire du tourisme" c'est vendre une expérience

UNIQUE

### Règle 1:

Se tourner vers des investisseurs long terme

Offrir un véhicule de placement réglementé par la FINMA

Offrir un rendement économique sur le long terme









### Règle 4:

Confier l'exploitation des lits à un opérateur reconnu

Accès aux réseaux de commercialisation internationaux

Présence sur tout l'arc alpin suisse

Un savoir-Faire au niveau de l'acceuil



### Règle 6: Innover

Réserver et payer en un seul "clic" grâce à Swisspeak

Placer l'hôte au centre des préocupations

Permettre d'organiser des vacances facilement

Féderer les prestataires d'expériences touristiques

Redistribuer équitablement la valeur ajoutée



Ce nouveau modèle économique permet d'offrir sur le long terme une rentabilité aux investisseurs

Revenus de location et ventes d'expériences touristiques

Coût de construction: en fonction des recettes prévues

Suppression des marges spéculatives

### Reste une question : Que faire du parc de résidences secondaires existant ?

- ✓ Un grand nombre de résidences secondaires sont en mains de propriétaires âgés
- ✓ La nouvelle génération est adepte d'Airbnb, très mobile et probablement ne souhaitera plus se fixer dans une destination en achetant une résidence secondaire
- ✓ Les résidences secondaires sont mal adaptées à la location, car non standardisées et trop chers pour offrir une rentabilité.
- ✓ Que deviendra à terme le parc existant de résidences secondaires ?

### Penser autrement

- ✓ Transformer les classiques agences immobilières en entreprises de conciergerie hôtelière,
- ✓ Assouplir les règlements PPE afin de permettre une rénovation de l'existant sans devoir obtenir l'unanimité des copropriétaires,
- ✓ Permettre aux collectivités de racheter les résidences secondaires qui ne sont plus occupées et plus rénovées,
- ✓ Promouvoir le co-working, afin de répondre au surpeuplement programmé des villes, et améliorer la mobilité ville-montagne.
- **√** ......

